

Terres contaminées



Du côté du pont Grenet

En 1994, nous soulevions déjà la question des anciennes usines à gaz et la contamination des terrains que cela avait entraîné. Nous avons donc abordé les Allées Marines et le site des fonderies de Mousserolles à Bayonne, Blancpignon, à Anglet et le quartier du Gaz à Biarritz. Nous faisons la une de notre n°45 sur le pont Grenet et nous y revenons dans le n°52. L'actualité remet aujourd'hui à la une cet épineux dossier.

2. Infos en vrac

3. Terres contaminées

4. Brèves sociales

5. OGM et "Euralis", la faim justifie les moyens...

7. «Un monde tragi-risible»

8 / 9. La nécessaire décroissance des transports

9. A bout de souffle

10. Vallée de l'Adour : terre de non droit

13. Le barrage de Gardères-Eslourenties va mal !

14. La page d'ATTAC

15. Changement climatique

16. Cultures : «Il a suffi que maman s'en aille»

BIMESTRIEL - 2,30€

N° 119

MARS / AVRIL 2007

ISSN 0998 - 2787



... infos en vrac ...

Les poumons des enfants affectés durablement par le trafic routier

Paris (AFP)

Les enfants vivant à proximité d'une autoroute ou d'une route à fort trafic ont un développement pulmonaire réduit et leur santé risque de s'en ressentir à l'âge adulte, selon une étude américaine publiée en ligne par la revue médicale britannique The Lancet.

Plus de 3 600 enfants et adolescents résidant en Californie du sud ont été suivis pendant huit ans, entre 10 et 18 ans. Leurs fonctions pulmonaires ont été mesurées chaque année.

Les enfants et adolescents ayant vécu à moins de 500 mètres d'une route à fort trafic avaient des « déficits substantiels » dans le développement de leurs fonctions respiratoires par rapport à ceux ayant vécu à plus de 1,5 km d'une voie à fort trafic.



Lahontan

Défilé et débat le samedi 10 février dans le petit village de Lahontan sur le thème de « Evitons ça ! ». C'est que ce petit village est menacé par les « aménageurs ». Aux 40 ha d'extraction déjà existants, ils entendent en ajouter 170 autres confisqués dans les terres agricoles. Représentants des associations du CADE, des opposants à la Langon-Pau, de Leia, des Amis de la Terre des Landes, de la Sepanso, de LAB, des Verts et bien d'autres encore avaient fait le déplacement. Leur présence soulignait que la prise de conscience est en marche, l'union des associations aussi.

Transports indécents

Dans un communiqué daté du 1^{er} février, France Nature Environnement et la FNAUT dénoncent la dernière initiative des stylos « Mont Blanc » pour leur 100^e anniversaire. La marque prestigieuse n'a pas trouvé mieux que d'élever un palais de glace dans les bois de Chamonix.

La glace nécessaire est importée de Suède par camions frigorifiques !

Ils courent, ils courent les OGM...

Dans l'Est de l'Oregon (USA), des chercheurs ont eu une bien inquiétante surprise en découvrant une graminée génétiquement modifiée à près de quatre kilomètres d'un champ d'expérimentation !

Dans ce laboratoire en plein air, les apprentis sorciers tentent de créer un *Agostis stolinifera* qui résisterait au désherbant. On imagine ce que cette plante apportera d'espoir aux populations du monde entier lorsqu'elle sera au point, quand on

sait qu'elle est destinée aux... *greens de golf*. On est là bien loin de sauver les habitants de notre planète de la famine, comme nous l'annoncent régulièrement les lobbyistes des industriels. Mais grâce à ce

nouvel exploit du génie génétique, on assiste à ce que craignent tous ces écolos de malheur : une hybridation entre une plante génétiquement modifiée et une autre qui ne l'est pas. Et à partir de là, à une dis-

sémination dans la nature.

Petit rappel : en France, nous n'avons toujours pas de lois pour encadrer les manipulations génétiques.

Action Nature - n° 36

Nouvelles lignes ferroviaires : et le débat fut plié

CONFÉRENCE de presse de la commission du débat public le 31 janvier à Anglet : avec un mois d'avance le président de la commission rend sa synthèse. On y développe les points de vue exprimés pendant le débat. On précise que les élus du conseil de développement ont pris position pour les voies nouvelles et on escamote les prises de positions contre les voies nouvelles de 7 communes du Pays Basque.

Dans le dossier, l'expertise indépendante qui conclue que « les prévisions de transport de marchandises sont jugées optimistes » et que « la capacité rendue disponible grâce à des aménagements

mineurs de la ligne existante permet de répondre à la demande globale retenue par RFF à l'horizon 2020 dans des conditions qualitatives acceptables » est résumée dans une seule feuille A4.

Par contre on a joint au dossier plusieurs brochures RFF. La première explique les travaux de renouvellement et de modernisation de la ligne existante d'ici 2020. On peut y lire avec satisfaction que « 22 trains de marchandises ont permis d'écouler environ 2 million de tonnes à la frontière en 2004 ». (On a donc rectifié, grâce aux associations de nombre de trains de marchandises en passant de 40 à 22 soit 11 par sens).

La deuxième explique que le trafic international de marchandises de 2000 à 2004 a augmenté de 7,1 % avec un trafic international de 2,946 millions de tonnes en 2004 ce qui est en totale contradiction avec les 2 millions de la première brochure. On a bien sûr ajouté pour la première fois (en modifiant donc les statistiques) le centre de fret de Mouguerre en feignant d'ignorer que les marchandises qui montent ou descendent à Mouguerre passent la frontière en camion et qu'on comptabilise les 2 passages (aller et retour) et le tonnage en transport routier à la frontière. Rien évidemment sur les chiffres 2005 qui

Terres contaminées du côté du pont Grenet

En 1994, nous avons soulevé la question des anciennes usines à gaz et la contamination des terrains que cela avait entraîné. Nous avons donc abordé les Allées Marines et le site des fonderies de Mousserolles à Bayonne, Blancpignon, à Anglet et le quartier du Gaz à Biarritz. Nous faisons la une de notre n°45 sur le pont Grenet et nous y revenons dans le n° 52.

Rappel

De 1883 à 1930, sur le site des Allées Marines plusieurs sociétés privées avaient produit du gaz de ville. Les terres avaient été contaminées par des hydrocarbures sur plus de 20 000 m².

En 1946 après la nationalisation du gaz, le site fut occupé par GDF.

Le 1^{er} décembre 95, le CADE (Collectif des Associations de Défense de l'Environnement) fut reçu par GDF. Nous avons pu avoir alors accès à l'étude GDF du site où l'on avait retrouvé de fortes concentrations en HAP (Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques dont le

plus connu, le benzopyrène, est considéré comme cancérigène) de l'ordre de 250 à 3000 mg/kg et de fortes concentrations de BTX (Benzène Toluène Xylène) de l'ordre de 1 à 39 mg/kg. On avait également trouvé, sur 3 points, des cyanures totaux de l'ordre de 170 mg/kg, 3900 mg/kg et 1200 mg/kg. Bien que non responsable de la pollution puisque n'intervenant sur le site qu'à partir de 1946, 16 ans après le déménagement de l'usine à Blancpignon, GDF avait mené la décontamination. 1462 tonnes de terres souillées et plus de 10 t d'hydrocarbures mélangés à l'eau avaient été amenées à Bassens et 744 t aux Pays-Bas. Cela avait coûté 4,975 millions de francs à GDF. Restaient derrière un mur d'autres terres contaminées sur un terrain privé appartenant à la famille Castagné.

Nous écrivions alors

« On peut d'ailleurs se demander, si les menaces de privatisation se précisent, si la décontamination se poursuivra. Les critères de base du privé étant la rentabilité, on peut imaginer qu'on ne mettra pas un kopeck sur des opérations coûteuses qui ne rapportent rien ».



Construction du réservoir d'orage sur le rond-point rive sud du pont Grenet.

Nous avons interrogé la DRIRE à plusieurs reprises et on nous indiquait alors que la ville de Bayonne menait des tractations et que la discrétion s'imposait.

Du nouveau

Voilà donc que la CABAB s'avise de construire un réservoir d'orage sur le rond-point situé sur la rive sud du pont Grenet. Et voilà donc que l'on tombe sur le fond d'un gazomètre avec la présence d'un liquide visqueux : hydrocarbure ? huile de garde ? Ainsi il restait donc un petit quelque chose dont il convient de traiter avec la plus grande précaution et nous espérons être destina-

taires des analyse éventuelles de ce produit et des terres souillées.

Immobilier

Et derrière le mur ? Nous diriez-vous. Eh oui, derrière le mur, à quelques pas de là, un programme immobilier se prépare. Ah ! On va donc dépolluer le site ? Que nenni, nos craintes se confirment. GDF a payé, mais le privé non. On apprend de la bouche de sieur Etchegaray adjoint au maire, que l'on a finalement décidé de rien faire. On gratouillera la première couche puis on mettra une bâche et on laissera le tout en espace vert. La famille Castagné aura donc bien fait d'attendre et nos bambins pourront se vautrer sur des terres accueillantes. Oui mais ce qui c'est passé sur le rond point voisin pourrait se reproduire pour la construction des immeubles. A-t-on vérifié que les terrains constructibles étaient vierges de toute pollution ? Aurons-nous une surprise de même type que le bassin d'orage ? Que fera-t-on alors ? Nous demandera-t-on encore un peu de discrétion ?

Au fait, qu'a-t-on fait sur les terres de l'ancien casse Moline ? Des immeubles avec ou sans bâche mais avec discrétion. Qu'a-t-on fait rue de la tannerie à Blancpignon ? Des maisons avec ou sans bâche mais avec discrétion.





Par JM. FAYE

Brèves Sociales

Recherche et... présidentiabiles

★ Le 18 Janvier, comme le rappelait récemment POLITIS, Nicolas SARKOZY, proposait « *un effort historique en faveur de la recherche* » à hauteur de 4 milliards d'euros supplémentaires. Dans le même temps, Ségolène ROYAL proposait d'augmenter de 10 % par an la dépense publique à destination de cette même recherche. Mais aucun de ces deux candidats n'est allé à la rencontre de l'association « Sauvons la recherche ». Le ministre de l'intérieur avec son culot habituel prétend faire demain ce que le gouvernement auquel il appartient n'a pas fait jusqu'alors. En fait, ce qui semble le « tenir », c'est son objectif, parfois affiché, de livrer les chercheurs à la concurrence des entreprises en renforçant encore les principes du libéralisme dans ce domaine.

Menace sur les Prud'hommes

★ L'idée en cours dans les sphères gouvernementales, c'est de limiter l'indemnisation du temps de travail des conseillers prud'hommaux. Une manière comme une autre d'attaquer cette institution qui n'a pas le vent en poupe dans l'esprit de ces chers libéraux. Cette réforme en perspective est rejetée massivement par l'intersyndicale (CGT, CFTD, CFTC, CFE-CGC, FO et Solidaires) qui y voit une stratégie qui, en diminuant les moyens des conseils de prud'hommes, rognait les possibilités pour les salariés d'obtenir le rétablissement de leurs droits. Dans certains conseils, les collègues salariés ont décidé de cesser la présidence des audiences.

Quelques indicateurs

★ Le SMIC horaire est de 8,27 euros (il était de 6,41 euros en 2000). La progression n'est pas

épaisse, le SMIC mensuel brut (pour 35 heures) s'élevant à 1254,28 euros.

Il y a toujours plus de 2 millions de chômeurs (2 092 000 officiellement) dont 1 021 700 femmes et 375 400 personnes de moins de 25 ans. Les 25 pays de l'union européenne comptent 17,7 millions de chômeurs.

Le sénat et les bombes à sous-munitions

★ Il y a peu, Handicap International a déploré la « frilosité » du sénat dans un rapport qu'il avait « commis » sur les bombes à sous-munitions. Pour H.I., le texte, loin d'aller vers une interdiction de ces armes qui meurtrissent essentiellement les civils, se contente seulement d'en appeler à l'application du droit international humanitaire. Il en appelle également à des améliorations « techniques » et à une réflexion sur l'encadrement et l'usage de ces armes. La France reste donc l'un des pays absents du mouvement international contre les bombes à sous-munitions.

Un CPE en grève de la faim

★ Roland VEUILLET, conseiller principal d'éducation, entamait à la mi-février son 56^e jour de grève de la faim pour protester contre sa mutation de Nîmes à Lyon. La raison en serait sa participation à un mouvement de grève. Soutenu par le PCF, la LCR et par José Bové lui-même, il estime que le ministre de l'éducation Gilles de ROBIEN a essayé de le stigmatiser en évoquant des troubles psychiatriques. Hospitalisé d'office, il a été relâché après 24 heures, le psychiatre l'ayant reçu, considérant qu'il ne relevait pas de sa compétence puisqu'il était sain d'esprit. SUD Education et FSU sont montés au créneau et soutiennent Roland VEUILLET dans la procédure engagée pour intérieurement abusif. Encore

une belle preuve de démocratie de la part du ministre de l'éducation nationale !

Le procureur de Bayonne assigné en justice

★ En Octobre dernier, un Marocain devait se marier avec une bayonnaise, mais l'officier d'état civil avait jugé préférable de soumettre ce projet au procureur, lequel a engagé la procédure de reconduction au Maroc du futur marié. L'ex-future épouse a assigné le procureur en justice et cette assignation a été jugée recevable. La CIMADE et la Ligue des Droits de l'Homme soutiennent la démarche et s'insurgent contre la « *suspicion de plus en plus fréquente en matière de mariage avec un étranger dépourvu de titre de séjour* ». A la mairie de Bayonne, plusieurs cas similaires ont pu être relevés d'après le Journal du Pays Basque. La CIMADE et la LDH rappellent que le Conseil Constitutionnel a établi un principe : « *Le fait pour un étranger, de ne pouvoir justifier de la régularité de son séjour ne peut en aucun cas présumer l'absence de consentement au mariage* ».

Syndicalistes relaxés

★ Mikel LAPEYRE, militant de la CGT et Xano FOURCADE militant de LAB, ont été relaxés récemment lors d'un procès dans lequel ils étaient accusés d'avoir résisté violemment à l'autorité policière à la suite d'une manifestation sur les retraites le 12 Juin 2003. Or, selon une dame, témoin de leur interpellation, la brutalité ne venait pas d'eux mais des forces de police. Xano FOURCADE maintenu à terre et menotté avait eu le pouce tordu (entorse avec 10 jours d'ITT), Mikel LAPEYRE, projeté à terre, s'était retrouvé 10 jours à l'hôpital. C'est parce qu'ils avaient porté plainte contre ces violences que 2 jours plus tard, les agents de police

portaient plainte pour « rébellion ». Le tribunal a blanchi les deux syndicalistes. La volonté de criminaliser le mouvement social ne marche pas toujours... heureusement !

LBO, une technique dégueulasse

★ LBO : « Leveraged buy out ». C'est une technique financière qui consiste en l'achat par endettement, outil de spéculation sur des sociétés rachetées pour être revendues un ou deux ans plus tard, plus chères que leur valeur estimée. Exemple : un grossiste en peinture de l'enseigne ZOLPAN basée à Pau et qui possède un établissement à Bayonne avait été acheté en 2005 par le groupe Matéris, détenu par LBO France. Quelques mois plus tard Matéris est revendu à un autre fond d'investissement (WENDEL), ce qui permet de dégager 9 millions d'euros de plus value que se partageront 6 personnes qui composent le holding. La technique, c'est la réduction de la masse salariale, l'assèchement de tout budget de développement, et le licenciement. La CFDT a réussi à faire reconnaître que tous les établissements ZOLPAN du Sud-Ouest font partie d'une seule société, ce qui oblige l'entreprise à geler les licenciements et à consulter le comité d'entreprise qui doit être constitué. La technique du LBO concerne 1600 entreprises dans l'hexagone et quelque 800 000 salariés. L'adaptation ultime du capitalisme sauvage !

Le syndicat agricole ELB majoritaire en Pays Basque

★ Le scrutin aux chambres d'agriculture est départemental et à ce titre la FNSEA est majoritaire mais quoi qu'en dise cette organisation, rapporté au seul Pays Basque, c'est le syndicat ELB qui a eu la majorité des voix. En appliquant au nombre d'agriculteurs basques inscrits le taux de participation et les suffrages exprimés départementaux, ELB estime qu'il y aurait 3 427 bulletins valides en Pays Basque et parmi ceux-ci les 1 759 voix qui se seraient portées sur cette organisation. ELB obtiendrait donc 51,3 % des suffrages basques même si au niveau du département, effectivement, son score est en baisse de 2 points.

OGM et Euralis : la faim justifie les moyens !

(Communiqué des Amis de la Terre des Landes)

Sud-Ouest, publiait dans son édition Béarn du 7 février, un article annonçant que 50 000 hectares de maïs OGM pourraient être mis en culture en 2007. Christian Pèes, Président d'Euralis n'est pas homme à mâcher ses mots : « On a des problèmes alimentaires sur la planète. Il faut donc savoir si l'on retient l'innovation ou pas ».



« La France va-t-elle prendre le risque de ne plus subvenir à ses besoins alimentaires ? » s'interroge Christian Pèes dans son livre "L'arme alimentaire"

Une fois encore les partisans des OGM utilisent cet argument ignoble de la faim dans le monde ! Pourtant, tout le monde sait qu'aujourd'hui, 80 % des OGM produits dans le monde servent à alimenter les... animaux d'élevage des pays riches ! Très peu de variétés OGM sont autorisées à la consommation humaine et le coton, l'autre grande production transgénique est peu comestible. Il s'agit d'un argument grossier, pourtant il est publié sans aucun commentaire, sans aucun conditionnel pour souligner le manque de sérieux du propos.

D'un autre côté, si Monsieur Pèes est si soucieux du bien être de l'humanité souffrante pourquoi le groupe Euralis va-t-il gaspiller des milliers de tonnes de maïs pour faire de l'éthanol dans l'usine de Lacq ? La question n'est pas posée, mais la réponse est connue : parce que ça rapportera plus que de nourrir les pauvres !

Même si M. Pèes nous explique qu'il y a « une demande pressante des agriculteurs pour cultiver des OGM », les vraies raisons de l'offensive d'Euralis (et plus discrètement Maisadour) ne sont peut-être pas à chercher en France. Lorsqu'on exa-

mine le bilan des cultures OGM dans le monde, on se pose la question : et si la filière OGM était économiquement en difficulté ?

Le Brésil et le Paraguay ont connu des aléas climatiques qui ont fait beaucoup souffrir le soja OGM. En effet, ce soja résiste beaucoup moins bien à la sécheresse que les variétés traditionnelles et les pertes pour les agriculteurs ont été très importantes, de 60 à 90 % dans certaines zones du Paraguay ! La production de soja est en plein marasme, à tel point, que Monsanto a dû réduire ses droits sur les plantes GM dans ces deux pays. En Afrique du Sud, des milliers de petits paysans se sont endettés pour acheter des semences GM. Lorsque les rendements ne furent pas au rendez-vous, les petits producteurs furent ruinés. Le gouvernement sud-africain, un des plus favorables aux OGM, a mis en place un moratoire sur le coton GM pour analyser la situation. En Inde, les gouvernements de 7 états cotonniers intentent, depuis 2006, un procès contre Monsanto, l'accusant de réclamer des redevances excessives sur son coton Bt. Les faibles rendements de ce coton qui ont poussé des petits paysans à la ruine et au suicide ne sont certainement pas étrangers à cette démarche. En Indonésie, le coton Bt a été un

échec lamentable et Monsanto a abandonné la commercialisation dans ce pays. Autant de pays où l'argent ne rentre plus comme prévu...

En Chine et aux Etats-Unis d'autre part, les problèmes avec les résistances s'accumulent et s'aggravent. Comme tous les spécialistes des insectes l'avaient prévu, le coton Bt est aujourd'hui en proie aux attaques de ravageurs qui ne craignent plus le Bt. En Chine, dans les 5 régions productrices de coton, les rendements baissent, mais par contre la quantité de produits chimiques utilisés a été multipliée par 15 et même par 20 dans certains endroits ! Aux Etats-Unis, l'apparition de nombreuses herbes résistantes au RoundUp provoque une augmentation des coûts et même le Ministère de l'Agriculture vient de reconnaître que « l'adoption du maïs Bt avait eu une incidence négative sur les recettes des exploitations spécialisées dans le maïs ». Ce même ministère écrivait toujours dans son rapport d'avril 2006 : « les produits GM disponibles à l'heure actuelle ne dépassent pas le potentiel de rendement d'une variété hybride ».

Monsanto possède les brevets des traits génétiques de 90 % des variétés d'OGM vendus dans le monde

mais les cultures d'OGM connaissent des problèmes en Amérique, en Afrique, en Asie. On comprend donc toute l'importance de l'ouverture du marché en Europe ! La direction de Monsanto a d'ailleurs annoncé comme objectif à ses investisseurs, de contrôler l'ensemble du marché européen du maïs d'ici 3 ans ! De quoi peut-être remonter le moral à ses actionnaires... En attendant, les pressions se font toujours plus fortes sur des dirigeants européens et nationaux et on comprend mieux la stratégie de firmes comme Euralis qui préparent le terrain...

Pour finir, un rappel important. En Allemagne, sous la Ministre de l'Agriculture, la Verte, Mme Kuhnast, le soutien à l'agriculture biologique a créé 150 000 emplois, à comparer aux milliers d'emplois que perd chaque année, le « modèle » agricole français ! Si on laisse faire l'introduction des OGM en France, cela signera rapidement l'arrêt de mort de l'agriculture biologique car, comme tout le monde le sait, la contamination est inévitable. Pour les semenciers et les chimistes comme Euralis et Monsanto, ce qui importe, ce n'est pas le nombre d'agriculteurs, mais le chiffre d'affaires. D'ailleurs, derrière les OGM, c'est le modèle nord-américain avec ses exploitations de plusieurs centaines ou milliers d'hectares qui se profile...

C'est à nous tous, citoyens de ce pays, de décider de l'agriculture que nous voulons car la création de milliers d'emplois dans l'agriculture ne concerne pas que le secteur agricole mais l'ensemble de la société. Favoriser les OGM, c'est favoriser les intérêts d'une minorité contre l'intérêt général. Et n'en déplaise à M. Pèes, la VRAIE innovation pour l'agriculture française qui depuis des décennies perd des dizaines de milliers d'emplois, ce serait d'enfin en créer !

SOKOA

L'entreprise SOKOA qui fabrique des sièges de bureau à Hendaye a obtenu la certification environnementale ISO 14001. En général, de nombreuses entreprises qui obtiennent cette certification communiquent abondamment sur le sujet et s'exonèrent d'efforts supplémentaires. L'entreprise SOKOA, elle, considère cette certification comme « le début d'une démarche » et n'occulte pas, au contraire, les autres objectifs à améliorer. C'est cela qui nous poussé à interroger Patxi Noblia, son PDG.

Ortz : Comment cela à-t-il commencé ?

Sensibles aux préoccupations environnementales, les responsables de l'entreprise ont décidé de ne pas en rester à des « bons sentiments » et de s'engager résolument dans une voie de progrès. Cela a commencé en février 2005 par la signature avec les Nations Unies du Pacte « Global Compact ». C'est une charte de bon comportement fondée sur une dizaine de grands principes que l'entreprise s'engage à mettre en œuvre, y compris au niveau environnemental; c'est à la charge de celle-ci de s'efforcer d'élargir l'adhésion au Pacte à ses partenaires, fournisseurs et clients en particulier.

Ortz : Pouvez vous nous expliquer ce que signifie la certification ISO 14001 ?

C'est une démarche de progrès, organisée et systématique, que l'entreprise doit mettre en œuvre dans le domaine environnemental. Cela concerne 3 domaines principaux :

- La connaissance et le respect de toutes les règles et prescriptions légales, applicables à l'entreprise : il y en a plus d'une centaine.
- La connaissance et le traitement adéquats de tous les rejets ou déchets que peut produire l'en-

treprise dans son activité normale.

• L'identification et le traitement préventifs des incidents ou accidents pouvant survenir dans l'entreprise et qui pourraient produire des conséquences négatives sur l'environnement : par exemple que se passe-t-il s'il y a un incendie avec l'évacuation des eaux qui pourraient polluer les réseaux ou la Bidasoa qui est proche de 400 mètres ?

La certification a été obtenue en octobre 2006, moins d'une dizaine d'entreprises locales l'ont réalisée et dans notre profession moins de 5 % des entreprises en Europe.

Ortz : Concrètement qu'est ce qui change dans le quotidien de l'entreprise ?

L'entreprise, c'est d'abord un collectif de femmes et d'hommes. Dans notre cas, sur le site certifié, ce sont environ 190 personnes qui y travaillent.

Il est fondamental, pour que le système d'organisation soit efficace, que chacun soit informé et sensibilisé pour pouvoir adhérer au principe de la démarche et aux objectifs visés. Cela passe du livret d'accueil pour les nouveaux salariés, aux multiples pictogrammes pour signaler les produits pouvant présenter certains risques, au renforcement des consignes de propreté, ou aux rappels d'éteindre la lumière quand elle n'est pas utile.

Pour généraliser les bonnes pratiques, l'effort doit être continu et généralisé.

Cela passe aussi par une protection correcte de tous les produits pouvant provoquer des pollutions, mêmes faibles, en cas de chute (emballage, bac de rétention mobile ou pas).

Cela nous amène aussi à étudier, puis à transformer tout notre processus de tapisserie pour tenter de supprimer la principale source de pollution externe que notre production pouvait provoquer sur notre environnement : à savoir l'émanation externe de COV, c'est-à-dire des résidus (faibles :

moins de 10 kg de vapeur à l'heure), issus des colles (néoprènes) utilisées pour coller mousses et tissus.

Cela nous a amené à utiliser, après plus de 10 mois d'essais et de tests, des colles thermo fusibles. Cela s'est traduit par une nouvelle façon de travailler pour 60 personnes et un investissement de près de 200 000 € ; 90 % des émanations de vapeurs de néoprène ont été supprimés. En conséquence, les conditions de travail des salariés concernés ont été beaucoup améliorées.

Nous devons également trier systématiquement les déchets selon leur nature : certains, les plus importants en volume (cartons, plastique, métal), pour qu'ils soient vendus et recyclés, d'autres en quantités faibles sont séparés car pouvant présenter des risques environnementaux pour être traités par des filières et des entreprises spécialisées.

Ortz : Quels sont les points que vous comptez améliorer pour poursuivre dans cette voie ?

Là, comme ailleurs, la perfection est une longue patience.

Pour des raisons budgétaires, nous avons dû étaler sur 2 ou 3 ans, certains des équipements nécessaires, en particulier autour des rétentions d'eaux souillées en cas d'incendie.

Mais le défi le plus important est celui de concevoir, puis de produire, des produits facilement démontables, récupérables, pour être facilement recyclables et, si possible, valorisables. L'automobile a mis près de 20 ans pour être conçue et fabriquée dans ces perspectives et éviter ou diminuer les cimetières de carcasses.

Une entreprise responsable doit se préoccuper et organiser la fin de vie des produits qu'elle fabrique.

Cela demande une interprofession dynamique et cohérente, l'appui des pouvoirs publics et une bonne douzaine d'années de travail tenace. Autant dire que la tâche qu'il reste à entreprendre n'est pas mince.

sont encore plus catastrophiques et qu'on va prendre le temps de trafiquer aussi.

La troisième reprend enfin l'analyse de la capacité de la ligne existante. Le scandale avait éclaté le 4 décembre car RFF avait compté 64 trains de voyageurs au Pays basque. Nous avons consulté les horaires, nous avons demandé au président de la commission du débat de le faire et avons tous trouvé 32 trains (16 par sens). Sommé de rendre le document plus clair RFF en remet une couche. Elle compte d'abord tous les trains de l'année jours fériés inclus (il y a le samedi et le dimanche 28 et 29 trains) et obtient 11 635 trains. RFF divise par 300 jours « ouvrés » et arrive à 39 trains par jour et elle y ajoute les 4 TER supplémentaires de l'été et nous voilà à 43. Si on compte les jours fériés il ne faut pas diviser par 300 mais par 360 et alors on arrive bien à 32 trains par jour. Mais ce n'est pas fini, comme nous sommes encore loin des 64 trains de voyageurs et que RFF ne veut pas se dédire, alors on trouve cette phrase géniale : « En 2005, sur les 64 trains de voyageurs par jour ouvré circulant au sud de Bayonne, 42 desservent une partie ou la totalité des gares jusqu'à Hendaye... »

Voyons voir si 42 trains sur 64 desservent les gares, cela veut dire que les 22 restant ne s'arrêtent pas dans les gares. Terrifiant : amis usagers du train, faites attention car tous les jours au Pays basque, 22 trains partent d'on ne sait où, et ne s'arrêtent nulle part, surtout ne montez pas dans ces trains, c'est pire que le triangle des Bermudes, ce n'est pas sûr que vous reveniez un jour.

Le président de la commission du débat n'a donc pas obtenu un document plus clair au contraire mais le temps presse n'est ce pas ? D'ailleurs RFF qui a trois mois pour rendre publics ses choix annonce qu'elle ne mettra que deux mois. C'est que les élections approchent et qu'il convient de ne pas trop gêner certains élus.

Ca sent le débat plié.

Victor Pachon



UN MONDE TRAGI RISIBLE

Nouvelle année ? Et si moi aussi je donnais des prix, mes prix...

Par **André Garo**



LE PRIX JEAN MARC SYLVESTRE

À la société Young's Seafood spécialisée dans le conditionnement des langoustines pêchées en Mer d'Écosse. Elle vient de licencier les 120 employés de ses deux usines de la côte ouest de l'Écosse (où les emplois ne courent pas les rues) car dorénavant les langoustines seront décortiquées en Thaïlande, par une société appartenant à Findus, avant de repartir pour l'Écosse pour y être cuites. Les Amis de la Terre ont calculé que pour les 27 000 km effectués de 600 à 900 tonnes de CO2 seront rejetées dans l'atmosphère. Alors les actionnaires de Young's, Findus & Co, elle est pas belle la vie ?



LE PRIX TELE POUBELLE

Ne revient pas comme ces dernières années à Bataille et Fontaine, les ex-animateurs de TF1 mais à leurs alter ego argentins du « jeu » Recursos Humanos qui proposaient de choisir le plus méritant des deux pauvres parmi les pauvres qui leur étaient présentés, avec, pour l'heureux élu, un job pourri - style 3 mois en CDD à la clef. L'émission, comme celle des compères de TF1, a été arrêtée, non par un tardif souci éthique de la télé argentine, mais à cause de la maigreur des recettes publicitaires. Il faut dire qu'elle n'était regardée que par des pauvres. C'est pas porter ça, Che ?



LE PRIX DU CŒUR

Il n'est pas attribué à l'enseigne Champion, mais à une de ses caissières licenciée pour avoir accordé

des de 10 à 30 e, à quelques-uns des clients du quartier populaire d'Orléans où se trouve le supermarché. Elle n'a finalement été condamnée *que* pour faute simple ce qui lui permettra de toucher des indemnités. Champions les *Salomon* de la justice.



LE PRIX DU TITRE NULLISSIME

Au Journal du Pays Basque pour son inégalable Une : BAYROU POUR UNE CONCERTATION SUR L'AVENIR DE LA BRETAGNE ET DE LA NORMANDIE. LE CANDIDAT S'EST EXPRESSÉ POUR LA REUNIFICATION DES DEUX PAYS (?) L'article en page 4 nous rassure cependant : Bayrou n'avait pas forcé sur le calva et le chou-chen. Il ne proposait que le rattachement de la Loire Atlantique à la Bretagne et la création d'une région Normande au lieu de deux actuellement. Quant à l'auteur du titre il pourra payer une tournée générale à Sagarno Eguna.



LE PRIX BABY DOLL

À la marque de jouets syrienne qui a créé la poupée Fulla en deux versions : l'une est vêtue d'une longue abayah noire, l'autre a la tête couverte d'un foulard. Tant qu'ils n'en proposent pas une avec une ceinture d'explosifs...



LE PRIX DE L'INJUSTICE FLAGRANTE

Aux jurés suédois qui ont certes donné le Nobel de la Paix au bangladais Muhammad Yumus

inventeur du micro-crédit, un système qui a permis à des dizaines de milliers d'êtres humains de vivre moins mal, mais ont omis d'attribuer le Nobel d'Économie à Sofinco, Cofidis et autres usur..., pardon, organismes de crédit à la consommation pour avoir enfoncé tant de familles dans le sur-endettement et contribué ainsi à la Sacro Sainte Croissance.



LE PRIX SARKOZY

À la NewYorkaise qui propose pour 50 \$ de munir la poussette de votre bambin d'une plaque avec l'adresse électronique d'un site où les bons citoyens pourront dénoncer d'éventuels mauvais traitements infligés par les nounous. Des excès de vitesse par exemple ?



LE PRIX DU GRAND ECART

À Maître Diallo, avocat au barreau de Bayonne, pour avoir lors d'une première affaire loué l'action de la co-fondatrice des Ikastola (procès intenté par Arandia au journal satirique Bayonnais Kutzu) puis quelques temps après, plaidé pour obtenir le retrait de quatre enfants... d'une ikastola.



LE PRIX DE L'INFO TRONQUEE

À France (dés-)Info pour avoir annoncé à plusieurs reprises le 4 novembre 2006 que José Bové avait été mis en garde à vue suite à une action des faucheurs volontaires en Gironde, ainsi que le propriétaire de la parcelle détruite. Aucune explication n'était donnée pour cette seconde arrestation.

Quelques flashes plus tard on daignait nous dire que le susdit propriétaire avait... tiré sur les faucheurs. Excusez du peu. On se demande bien pourquoi la station nous a caché ce détail.



LE PRIX « bien dit, mon ami ! »

À quatre lecteurs de

Télérama :

- « *Le foie gras interdit à New York pour protester contre le gavage des oies et des canards. A quand l'interdiction des fast foods pour lutter contre le gavage de nos enfants.* » (Vincent)
- « *Les commerces ouverts le dimanche devraient être exclusivement réservés aux commerçants qui ne peuvent pas faire leurs courses pendant la semaine.* » (Monique)
- « *Le blanc est une couleur ; je suis donc un homme de couleur.* » (Olivier)
- « *Bien sûr que tous les lapins sont pour le développement du râble.* » (Georges)

70 ans après Gernika

Le 26 avril 1937 l'aviation nazi écrasait Gernika sous un tapis de bombes. 70 ans après on pourra voir une exposition sur le sujet au musée basque de Bayonne du 17 avril au 1^{er} juillet et au cinéma l'Atalante, deux films, « *Gernika* » d'Alain Resnais et « *Terre d'Espagne* » de Joris Ivens seront présentés le jeudi 29 mars avec une exposition d'affiches antifranquistes sur la guerre d'Espagne. Le vendredi 30 mars c'est le film « *Le cri du silence* » qui sera projeté.



La nécessaire décroissance...

La nécessaire décroissance

Que font les politiques traditionnels, les décideurs et les gros industriels qui les sous-tendent' quand « les dérèglements climatiques » annoncent que les limites de la planète sont atteintes? Que décident-ils quand il devient évident que l'empreinte de l'homme sur cette planète devient démesurée, quand on se rend compte que nous n'avons qu'une planète et qu'il est temps d'arrêter de se comporter comme s'il y en avait une de rechange ? Ils décident qu'il ne faut plus attendre et qu'il faut tout passer en force et tout de suite avant qu'il ne soit trop tard... pour eux.² Ainsi en matière de transport ils posent sur la table : l'élargissement de l'A63, l'autoroute Langon-Pau, la transnavarraise, le grand contournement de Bordeaux, une autoroute Oloron-Pau dont l'absence expliquerait l'échec du tunnel du Somport, les voies nouvelles ferroviaires Bordeaux-Hendaye, Bordeaux-Toulouse, sans écarter la traversée centre-ouest évoquée par le rapport Becker et bien sûr le tunnel central sous le Vignemale. Bon appétit ! « Le Pays basque a vocation à accepter le transit des marchandises de la péninsule ibérique aujourd'hui, de l'Afrique du Nord demain et plus tard de l'Afrique Noire. » disait en substance un sémillant représentant de la CCI de Bayonne au cours d'un débat radiophonique. (Oui j'ai oublié « l'indispensable » pont ou tunnel de Gibraltar).

Les limites du report modal

Conscient que le morceau est un peu gros, les voilà qui prennent des accents écolos pour justifier la poursuite des projets. Ils veulent en finir avec « le mur de camions » disent-ils grâce au report modal sur le rail qu'ils ont écrabouillé en supprimant nombre de gares et de lignes (le gouvernement des Brisson, Lamassoure, Grenet, Borotra a supprimé récemment le fret ferroviaire sur Biarritz et sur la ligne de Garazi tout en fermant le transport combiné sur Hendaye jetant des milliers de camions sur les routes). François Maitia, conseiller régional socialiste, des trémolos dans la voix, fait des envolées lyriques sur « un désir de ferroviaire », une illumination qui a dû lui apparaître le jour où il revenait de Bordeaux après avoir voté pour la non-rentable autoroute Langon-Pau.

Attention ! Qu'on ne s'y méprenne pas, nous ne sommes pas hostiles au report sur le rail, au contraire. Dès 1992 nous décrivions son urgente nécessité (longtemps avant le grand rêve érotique de François Maitia). Mais nous disions deux choses :

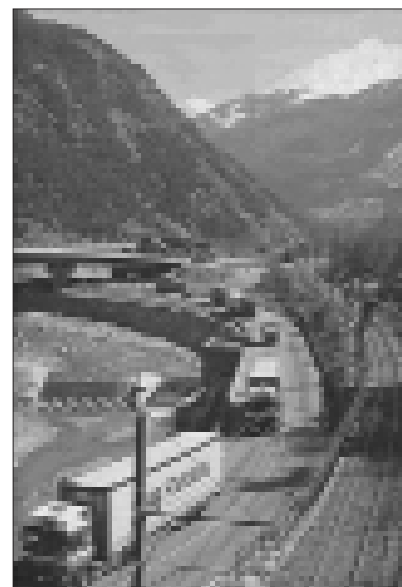
- L'inutilité du report modal si dans le même temps on ne stoppe pas, voire on ne fait pas décroître les transports.
- Sa déroute si on lui fixe des objectifs inatteignables.

La nécessaire décroissance des transports

Le dossier du débat sur le projet ferroviaire explique (avec des estimations surévaluées du fret ferroviaire que nous avons dénoncées et que les

(Cet article est la reprise légèrement modifiée d'un article

experts Suisses ont également soulignées) qu'en 2020 le fret ferroviaire capterait l'équivalent de 4 000 camions par jour. Mais si on y regarde de plus près, on s'aperçoit qu'aujourd'hui à Biriatou il passe 8500 camions par jour et qu'en 2020, malgré les 4000 soit disant captés, il en passerait au moins 12 500. Il faudra



donc ajouter d'autres élargissements, d'autres chantiers etc. Ceci est insupportable, pour nous et pour notre planète. Oui ! il est inacceptable que des crevettes pêchées au Danemark soient décortiquées au Maroc puis remontées après mise en boîte vers le Danemark. Il est insupportable que des pommes de terre récoltées dans le Nord de la France soient conditionnées en Italie et que du riz bio produit en Italie du Sud soit conditionné en Belgique. Le bas coût du transport et les délocalisations d'entreprises vers des pays où la main d'œuvre coûte peu sont responsables de ce système qui s'emballe. Des écotaxes et des relocalisations sont donc nécessaires et cela impose que nous revenions

sur une mondialisation délirante. « Un autre monde est possible » disent les altermondialistes, « ça va pas être possible » disent les mondialistes. Il faut choisir son camp ! Et ce n'est pas un peu de fret ferroviaire, véritable chantilly sur un gâteau aux pesticides, qui inversera la tendance.

Fixer au report modal des objectifs inatteignables c'est organiser sa déroute

En matière ferroviaire, envisager à l'aide de chiffres surestimés, une multiplication par 10 des tonnages c'est l'entraîner vers l'échec (le débat public sur les transports dans la vallée du Rhône et l'arc languedocien envisage la multiplication par 3 des mêmes échanges avec la péninsule ibérique). Dès lors, on comprend mieux pourquoi il faudrait une voie nouvelle rapide fret et TGV au Pays Basque. Lorsqu'on aura amené le fret ferroviaire à l'échec on repor-

Nous le martelons :
Sans décroissance des transports, en particulier routier, nous détruirons ce qui nous reste !

La déclin des transports

(de notre camarade V. Pachon paru dans le journal Alda)

tera ses débris sur la voie existante et on captera les trains de voyageurs sur la ligne nouvelle TGV. Nous serons ainsi revenus à la solution que tout le monde a rejetée en 1992.

Nous sommes favorables à une multiplication par 5 du fret ferroviaire avec des trains plus longs et plus lourds (donc moins nombreux). Des trains longs de 1000 m sont envisagés progressivement dès 2007 dans le Languedoc avec des objectifs de 940 t net de marchandises alors qu'au Pays basque on prévoit des trains de 700 m maximum avec une charge moyenne de 358 t en 2020.

Une palette de solutions pour le report modal

Ajoutons que la réouverture du Canfranc permettrait d'écouler 2,64 millions de t par an et que la solution maritime envisagée entre Bilbao et St Nazaire ou Dunkerque permettrait de capter 1000 camions par jour.

Nous ne manquerons pas cependant de souligner aussi les limites suivantes : les 1000 camions monteront à Bilbao et descendront à St Nazaire ou Dunkerque et là aussi il y a des gens qui habitent et qui ont légitimement le droit de fixer ce qui est supportable pour eux. De même dans la vallée d'Aspe, si l'ouverture de la ligne ferroviaire était une alternative aux camions, l'exploitation de la route et du rail peuvent légitimement être ressentis comme insupportables par les habitants. Ceci pour dire qu'il faut aussi de la modération et que les différentes formes de report modal ne peuvent se concevoir que

si l'on met en chantier la décroissance du transport.

Nous en sommes là

Nous en sommes là, nous considérons que le Pays basque n'a pas la vocation à tout accepter, à s'autodétruire pour un transit exponentiel. Il a aussi vocation à résister à cette mondialisation cannibale et nous avons vocation nous, à dire, redire et expliquer qu'il est temps :

- D'entamer la décroissance des transports
- De taxer le transport indécemment.
- De relocaliser.
- D'aider une agriculture de proximité.
- D'imposer le traitement des déchets là où ils sont produits pour ne plus les faire circuler.
- De mettre sur un même pied les prix de revient des différents modes de transport.

• D'organiser les reports modaux avec précaution et modération.

(1) La table ronde des industriels se réunit régulièrement, elle compte dans ses rangs les plus grands groupes européens. On y invente des projets qui perpétueront leurs activités et leurs profits puis des centaines de lobbyistes pousseront ces projets, nous faisant même croire que nous les réclamions depuis longtemps. Il en est ainsi du tunnel sous la Manche qui ruintera tous les

petits actionnaires et bien d'autres dont le dernier projet de nouvelle autoroute réservée aux camions.

(2) En Mai 68, un groupe gauchiste proclamait radicalement : « Ce que nous voulons ? Tout ! Tout de suite ! » (Son journal se nommait d'ailleurs « TOUT ! »). Aujourd'hui, signe des temps, le radicalisme a changé de camp.

V. Pachon

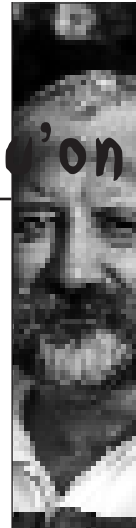


Voies nouvelles TGV Deux rendez-vous incontournables

Alors que RFF s'apprête à passer en force, les opposants aux voies nouvelles TGV donnent deux rendez-vous :

- **Le 23 mars réunion publique à Ustaritz : salle Kiroleta à 20h30, pour faire le point au cœur des communes les plus touchées.**
- **Le 14 avril sur le pont d'Hendaye : manifestation commune avec les opposants au "Y basque".**

Ces dates et les heures seront confirmées dans les jours qui viennent. Mais d'ores et déjà la mobilisation est enclenchée. Qu'on se le dise !



... des transports !

A bout de souffle ...

CE n'est pas du magnifique film de Godard qu'il s'agit. C'est du souffle épuisé de notre planète : changements climatiques induits par l'effet de serre ; pollutions massives des eaux, des terres, de l'air ; déforestations à grande échelle des forêts primaires boréales ou intertropicales ; croissance démographique explosive dans des pays déjà sans ressources, disparition de peuples premiers porteurs d'une richesse culturelle inestimable, dissémination d'OGM constituant une bombe biologique à réaction en chaîne dont on ne connaît pas le potentiel destructeur... Le XXI^e siècle pourrait être le dernier pour l'humanité et pour une grande partie de la biosphère. Nous sommes sans doute au bord de l'abîme, voire au-delà. A bien des égards, il est raisonnable de dire que l'expression « nous allons droit dans le mur » est obsolète et que le mur a déjà été percuté et pulvérisé depuis longtemps. Nous serions donc actuellement comme en suspens dans le vide de l'incertitude de ce qui va désormais inéluctablement arriver et que nous ne maîtrisons peut-être déjà plus.

Pouvoirs des experts et des financiers : démocratie en danger

Le constat d'un système à bout de souffle s'applique également du point de vue social et politique. Le chômage de masse produit des dégâts considérables : exclusion, précarité, misère dans nos sociétés pourtant toujours plus riches. Misère de masse affectant des centaines de millions d'êtres humains bidonvillisés au sein de mégapoles au développement incontrôlé.

L'accélération vertigineuse des connaissances, l'ultra spécialisation des savoirs et des techniques déterminent des clivages sociaux profonds entre une élite qui sait et une masse de gens qui subit de plus en plus la vie. Le sociologue Bernard Stiegler oppose ainsi *une population à culture choisie* et *une population à culture subie*, imposée par la



télévision, la publicité, la mode etc. Nous glissons rapidement vers une société contrôlée par les experts, souvent eux-mêmes manipulés par une caste de financiers dirigeants. Cette stratification culturelle de la société constitue un risque majeur pour le fonctionnement démocratique de nos sociétés, car à la domination économique et financière, s'ajoute une domination - dépendance culturelle et symbolique qui implique une domination psychologique, un contrôle subtil de la pensée par le formatage des symboles, des idées, des valeurs. L'importance de la publicité dans notre quotidien doit être comprise sous cet angle.

Désormais, nous savons mais nous ne croyons pas !

Notre système est donc à bout de souffle. Comme le dit le philosophe Jean Pierre Dupuy : « Nous savons, mais nous ne croyons pas ». Nous ne croyons pas parce que, individuellement, renoncer à un mode de vie (vitesse, liberté des déplacements en voiture ; consommation de nouveaux produits socialement valorisés par la publicité et la mode) et en construire un autre n'est pas confortable et demande de l'indépendance d'esprit et de l'énergie souvent absorbée par les contraintes quotidiennes (stress professionnel, angoisse et mal-être devant le chômage etc.). Nous ne croyons pas parce que l'incertitude de l'avenir fait peur. Mais peut-être et surtout, nous ne croyons pas parce que les élites tournent elles-

mêmes le dos à la réalité en jouant l'avenir au casino : profits maximum à court terme et guerre économique tiennent lieu de politique et d'idéologie : réussite individuelle contre bien-être commun.

Nécessité d'une dramatisation des discours

A situation dramatique, dramatisation des discours. Il faut donc affirmer publiquement que nous n'avons plus droit à l'erreur et que les bonnes décisions pour limiter la casse du changement climatique, pour ne parler que de cet aspect mais tout se tient en fait, doivent être prises maintenant, pas en 2010 ou 2015, mais en 2007, sachant que nous avons déjà perdu beaucoup de temps. Chaque mois, chaque année perdus pèseront de plus en plus lourd dans la balance de l'échec ou de la réussite collective.

Pour ne prendre qu'un exemple, celui des transports, les projets de création de nouvelles infrastructures (lignes ferroviaires, autoroutes) sont en total décalage avec la réalité qui impose de modifier radicalement les politiques de transport au moins à l'échelle européenne. Pour continuer de profiter en paix, « les décideurs » font le choix de condamner l'avenir commun en privilégiant l'intérêt des lobbies (grandes sociétés du BTP en particulier). Il faut demander aux décideurs comment ils peuvent justifier ces infrastructures dans une période où tout doit être fait pour réduire les besoins de transport, tant de marchandises que des personnes afin d'abaisser notre consommation d'énergies mais aussi d'espaces et de milieux naturels. Actuellement en France, la consommation d'espaces pour la création de routes, de bâtiments divers, de zones industrielles correspond à la superficie d'un département par décennie : à ce rythme, le territoire Français sera entièrement consommé en 100 ans ! Globalement, il faut donc les questionner et exiger des réponses claires sur le problème de la consommation sans limites de matières premières, d'énergie et donc d'espaces

dans un monde terrestre physiquement limité.

Ainsi, en amont des argumentaires techniques indispensables pour dénoncer l'incohérence, l'inadaptation et l'inutilité de projets ruineux financièrement et environnementalement (nouvelle voie TGV Bordeaux-Espagne, autoroute Pau-Langon, transnavarraise, liaison Pau-Oloron, sans oublier les travaux routiers toujours en cours en vallée d'Aspe : beau score pour la seule région Aquitaine !), **il est désormais fondé d'interpeller leurs promoteurs sur le thème de leur responsabilité devant l'Histoire.**

Une nouvelle éthique

En conclusion, on ne se sortira pas de cette situation très problématique sans un changement profond de notre système de valeurs au risque de tomber dans un technofascisme qui imposerait des mesures draconiennes et forcément impopulaires du fait d'une évolution catastrophique du climat, par exemple. On ne fera pas l'économie de la refondation d'une éthique commune centrée sur le respect de notre environnement, sans bricolage et sans accommodation, sur le respect de chaque être humain, sur le respect de la diversité des cultures. Les logiques de pouvoir, de domination, de colonisation doivent être cassées non pas par décret (quoique vue l'urgence... !) mais par une patiente et profonde remise en question de nos comportements individuels et collectifs. Jamais sans doute, l'humanité n'a été confrontée à un tel défi. Si nous voulons bien le regarder en face, sans complaisance quant aux causes, sans faiblesse pour dégager les solutions nécessaires, ce défi peut fédérer les énergies et comme le dit Edgar Morin, permettre à l'Humanité de prendre enfin conscience d'elle-même, de son origine commune, de son destin commun. Cette perspective d'une **Humanité réconciliée avec elle-même** doit constituer la trame d'un projet librement choisi par tout un chacun, ce qui suppose un formidable travail d'information auquel notre journal participe depuis sa création. Mais le plus difficile reste à faire, aller vers ceux qui ne le lisent pas (encore).

VALLEE DE L'ADOUR

Terre de non droit (1)

Le bureau du Collectif des associations de défense de l'environnement (CADE) nous présente une «compil» des infractions, délits environnementaux et autres turpitudes constatés ces dernières années. Nous commençons cette série décoiffante avec la paisible commune d'Urcuit-Urketa.

LE CADE alertait le Préfet, dès juin 2005, au sujet de très importants remblais de nature plus que douteuse qui étaient régulièrement déversés dans les barthes d'Urcuit, sur un terrain privé situé en face du restaurant le «Goût des Mets».

Les rotations s'étant intensifiées durant l'été, le CADE s'adressait cette fois aux services de l'État en charge du Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), fin août 2005. Le directeur de la prévention des pollutions et des risques répondait par courrier du 20/10/05 qu'il transmettait à monsieur le Préfet des Pyrénées Atlantiques en lui demandant de bien vouloir nous répondre directement. On attend encore.

En juillet 2006, nous prenions connaissance d'un courrier adressé au Sous-Préfet par le maire d'Urcuit, M. Bidégaray, et dont l'objet était : «Remblaiement réalisé sans autorisation en lit majeur d'Adour.»

«Le 17 mai 2005 je demandais à Monsieur Michel Durruty propriétaire des parcelles cadastrées AA n°33 et AA n°79 de faire cesser les travaux de remblaiement qu'il effectuait sans autorisation dans le lit majeur de l'Adour.

Le 1^{er} septembre 2005 je vous adressais la copie de ce courrier et

demandais votre intervention pour mettre un terme à cette infraction.

Par courrier en date du 24 octobre 2005 vous demandiez à Monsieur Durruty l'arrêt de ces travaux et l'enlèvement des matériaux.

Ace jour, la situation n'a pas évolué. Au contraire, toujours sans autorisation, Monsieur Durruty a installé depuis plus de 3 mois 2 caravanes sur ses terrains.

Pour mémoire, en 2004 au moment de la réflexion sur les futures zones à vocation économique destinées à la Communauté de Communes Nive-Adour, zones qui font cruellement défaut la municipalité d'Urcuit avait envisagé de situer une zone d'activité sur ces terrains qui jouxtent une zone artisanale existante (ndlr : de l'autre côté de la RD 261). C'est sur les conseils des services de la DDE qui nous accompagnent dans la procédure de révision de notre PLU que nous ne les avons pas retenus. Ils étaient situés, selon eux, en zone inondable.

Dans le cadre de cette révision, je vous demande de bien vouloir me donner rapidement les informations que vous possédez sur ce dossier. Je souhaite également être informé des actions engagées envers Monsieur Durruty en ce qui concerne les infractions dont il s'est rendu coupable.

À défaut de réponse et afin de ne pas pénaliser les futures orientations en matière de développement économique de notre communauté de communes, je proposerai au conseil municipal d'Urcuit de classer ces terrains en zone UY.»

En décembre 2006, le CADE écrivait à nouveau aux services de l'État pour signaler l'inquiétante évolution de cette affaire en plein PPRI et demander des sanctions, dont l'enlèvement des remblais.

Nous notions également que M. le maire d'Urcuit semblait vouloir profi-

Raz de marée à Biarritz (1924)

Un fidèle lecteur d'Ortzadar nous transmet cette «Relation d'un témoin» suite à nos articles sur les inondations survenues dans la région.

« Le mercredi 9 janvier à quatre heures du matin, un terrible raz-de-marée s'est produit depuis la Bretagne jusque sur les côtes d'Espagne et du Portugal.

À Biarritz, la mer a fait des ravages effrayants. Le Port Vieux a eu les établissements de bains presque littéralement balayés par la mer. Le rez-de-chaussée a été éventré et les cloisons de séparation des cabines ont été enlevées. Il ne reste plus que les piliers de soutènement en ciment armé qui ont résisté, heureusement, car tout l'édifice aurait croulé. Les sous-sols ont été envahis, tout le matériel de chauffage et de séchage fut ensablé ; les deux barques de sauvetage et les périssaires ont été brisées ; l'horloge a été arrachée et emportée par la mer.

Le port des pêcheurs présente un spectacle lamentable. La violence des vagues a complètement démoli la partie Nord du mur protégeant le bassin à flot. Six pinasses à moteur et huit «batelicos» qui étaient dans le port ont été entièrement détruits. Une seule pinasse dont les amarres n'ont pas lâché a été engloutie, mais a pu être renflouée dans la matinée.

La grande plage est couverte de toutes sortes de débris : planches de barques, chaises, tables, etc. La mer a envahi les établissements de bains et le café de la Plage qui ont été complètement dévastés. Les quais, le jardin et le boulevard sont couverts d'une épaisse couche de sable.

Le rocher de la Vierge a également souffert surtout la digue qui est presque complètement détruite. La côte des Basques a souffert aussi : le parapet a été complètement démoli sur une longueur de 150 mètres. Quelques jours avant, on procédait à la démolition des vieux établissements de bains en vue de leur réfection ; la mer en quelques minutes a accompli ce travail. »

Géographie des Basses-Pyrénées. Collection IKAS, Musée Basque - Bayonne

ter de cette situation pour faire classer cette zone, désormais polluée par des déchets industriels banals (DIB), en zone artisanale.

Il s'agirait à notre avis d'une «prime à la délinquance».

Fin décembre 2006, Mme Nelly OLIN, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, nous informait qu'elle avait transmis notre cor-

respondance au Préfet des Pyrénées-Atlantiques «qui procédera à une étude attentive de celle-ci et vous répondra directement.» On attend toujours.

La tentation doit être grande de laisser en place ces remblais pollués et de les d'utiliser à des fins du style « aire d'accueil des gens du voyage » dont personne ne veut sur le BAB et alentours !

PORT DE BAYONNE : Le nirvana !

QUEL coup de tonnerre en ce début d'année 2007 ! Le port de Bayonne, le port de la CCIB et maintenant du conseil régional, notre port à nous, citoyens des Landes et des Pyrénées-Atlantiques, puisqu'il est financé par l'argent public, vient d'obtenir la triple certification, pour la qualité (ISO 9001), la sécurité (OHSAS 18001) et l'environnement (ISO 14001). On nous explique dans les gazettes que 100 millions d'Euros ont été investis dans la modernisation de ses équipements ces dix dernières années, ce qui justifie ces récompenses si méritées. Quant à nous, nous étant abondamment exprimés dans ces mêmes colonnes à ce sujet nous sommes pour le moins étonnés, car, si nous n'avions pas lu ce numéro de Sud-Ouest du 15 Janvier, nous n'aurions remarqué aucun changement remarquable sur le terrain à l'exception des travaux de clôture en cours. Donc, Bayonne, neuvième port de France et premier port français couronné, donc premier port Français dans l'excellence. Cela nous interpelle quelque peu sur la crédibilité de ces organismes certificateurs et de contrôle et nous rappelle un certain « RIINA » qui avait contrôlé le pétrolier Erika et avait garanti son parfait état et sa capacité à naviguer ; on sait ce qui est arrivé par la suite... Le pétrolier que l'on a du échouer récemment sur une plage anglaise avait été également contrôlé et certifié bon pour le service, mais pour le petit temps sans doute !

En effet, il nous étonnerait que Monsieur Bourgeois, directeur de Véritas France, organisme certificateur pour le port de Bayonne, soit allé se promener sur les quais à proximité des grues déchargeant les bateaux d'engrais et à proximité des trémies et des camions qui dispersent consciencieusement leur cargaison sur les routes (CD 85). Il aurait pu également interroger les populations riveraines sur le respect de l'environnement appliqué par l'Acierie ADA, sur leur voisinage avec la raffinerie du midi, demander aussi à visiter la station de traitement des résidus d'hydrocarbures ou de produits chimiques transportés par les navires, afin d'éviter qu'ils n'aillent « déballaster » en mer. Nous ne pouvons imaginer que le Bureau Véritas ait pu oublier de vérifier que tout cela était bien en ordre et aussi d'autres petits détails qui font un peu désordre pour un port tel que Bayonne en tête de l'exemplarité hexagonale.

Le Bureau Véritas, La Lloyd, ces organismes ont pourtant une réputation de sérieux (avaient ?) serait ce la mondialisation et la déréglementation généralisée qui expliqueraient ces dérives ? Voir dans un autre domaine, la toute récente création d'un pavillon de complaisance français, tout ce qu'il y a de plus officiel, avec le RIF.

Au fait, est ce que l'important par terre d'invités conviés à la cérémonie de remise des prix aura apprécié les petits-fours. Il paraît que tout était exquis et on était entre gens de si bonne compagnie...

Réseau « Sortir du Nucléaire »

Nous signalons aux personnes intéressées que de grands rassemblements auront lieu le samedi 17 mars à 14h00 afin de manifester contre l'EPR : STOP EPR à Rennes, Lille, Strasbourg, Lyon, Toulouse.

Informations pratiques, programme complet, départs groupés :

www.stop-epr.org – Tél : 02 23 46 10 13

Départ de Bayonne – Contact :

Les Verts du Pays Basque : tel. 05 59 37 03 62 et 06 19 58 73 56

LE MONDE à l'envers

B IEN que les candidats à la présidence de la république aient tous signé le pacte écologique de Nicolas Hulot, cette prise en compte certes louable mais bien tardive des problèmes environnementaux, ne convainc pas les associations qui ferrailent depuis des années contre les politiques et leur politique sur le terrain. Nous voulons parler des élus, dans leur commune.

À Tarnos, notamment, l'association IDEAL, associée à d'autres a intenté un recours contre les P.L.U. d'Ondres et Tarnos. Madame Fontenas, présidente de la communauté des communes déclarait dans le journal Sud-Ouest que les documents d'urbanisme (PLU) : « ont été élaborés le plus sérieusement possible après une large concertation ». Personne n'a été concerté sur quoi que ce soit ; c'est d'ailleurs un des points d'achoppement développé en justice. Lorsque ce document arrive devant le public, lors de l'enquête publique, tout est déjà « ficelé » et quoiqu'en pense le public, c'est déjà une affaire classée. De plus cette élue rend responsable les associations du grand désarroi de la communauté des communes devant cette assignation en justice. Là, on atteint les sommets du cynisme et de l'hypocrisie. Les associations rappellent à messieurs les élus que c'est eux qui ont le pouvoir de décision. Lorsqu'il y a un recours intenté ; ils ont été prévenus en amont. Lorsqu'il y a des attaques contre des zones protégées du littoral, de certaines zones humides etc. le maintien de ces projets illégaux entraîne inévitablement des risques juridiques. On reproche ainsi aux associations et par delà même aux citoyens, de faire respecter la loi que nos édiles devraient se faire un devoir de respecter en donnant l'exemple. En 1992, le P.O.S de Tarnos avait été annulé par le tribunal administratif de Pau ; Tarnos est resté 13 ans sans document d'urbanisme sans que cela gêne outre mesure les municipalités de l'époque.

Il ne faut pas que ces élus oublient que nous avons changé de siècle. Ils confondent information et concertation, la convention d'Aarhus passée en droit français, confirmée par deux directives européennes en 2003, insiste sur trois points essentiels en matière d'aménagement du territoire : information du citoyen, participation du citoyen au processus décisionnel, capacité du citoyen d'ester en justice si atteinte à l'environnement. Quand la présidente de la communauté du Seignanx parle de « choix fixé par les élus », on peut comprendre que ces derniers, droite et gauche confondues, ne veulent pas entendre parler des jurys citoyens proposés par Mme Royal. Voilà l'exemple du pouvoir monarchique : « car tel est mon bon plaisir ». Quant à des problèmes liés à la spéculation immobilière, c'est une autre affaire, si les municipalités qui se sont succédé se sont endormies pendant trente ans en matière de réserves foncières, la nature n'a pas à en supporter les conséquences aujourd'hui. Comment des élus peuvent ils prétendre être attachés à la protection de l'environnement et se préparer à donner un avis favorable à l'élargissement de l'A 63 ?

Comment peuvent-ils accepter les nouvelles voies TGV à partir de faits et de chiffres tronqués voir faux et les saccages qui vont avec (9 ha d'emprise au sol au Km).

Signer la charte de Nicolas Hulot, c'est bien, joindre les actes à la parole, ce serait tellement mieux !

Comment se porte le barrage-réservoir de Gardères - Eslourenties ?

Mal, très mal !

Les CODERST des Hautes Pyrénées et du Gers (Conseils Départementaux de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques), se posent de plus en plus de questions et commencent, enfin, à appeler un chat, un chat.

ENCORE une fois, des millions d'Euros, qui auraient pu servir à autre chose, ont été dépensés afin d'empêcher l'inévitable, alors que depuis le début les habitants de la vallée, connaissant les lieux et surveillant les travaux, avaient alerté les autorités sur la dangerosité de ce projet.

L'association Gabas Nature et Patrimoine se bat, depuis des années, contre le projet « pharaonique » du barrage-réservoir de Gardères-Eslourenties. Un combat, pour sauver une petite rivière des Pyrénées (le Gabas) et sa vallée, le symbole du principal enjeu du siècle en cours : **l'eau**.

(Reprendre les articles d'Ortzadar n° 101, p 7 et n°107, p 3).

Juste un petit rappel

Rappelons que la digue du barrage est située dans un marécage profond, non prospecté, dans une zone classée sismique, sur la charnière de pénétration de la plaque ibérique dans la plaque continentale (étude d'Elf Aquitaine en 1985). L'association Gabas Nature et Patrimoine est formelle, il n'y a pas de fondations, il n'y a pas non plus de piliers d'ancrage en béton comme il en existe sur certains barrages de moindre importance. La digue est tout simplement posée sur ce terrain instable.

En 2002, les équipes durent partir précipitamment lors des premières

pluies d'automne, le chantier était inondé. En 2003, pendant la canicule, idem, la digue s'enfonçait, la conduite fut endommagée, il y eut de grosses fissures, furent-elles réparées ?

■ Réunion du CODERST des Hautes Pyrénées du 19 octobre 2006 :

Présentation du dossier concernant une demande d'arrêté préfectoral de prescriptions complémentaires (les parapluies commencent à s'ouvrir), il rappelle que le barrage de Gardères-Eslourenties a connu des difficultés sur les matériaux mis en œuvre. Il a donc **des difficultés de tassement et de stabilité du remblai**. Cela a conduit la commission des grands barrages à se prononcer sur des précautions particulières. De ce fait il a été prévu un remplissage complet en trois ans, par 1/3. L'objet de l'arrêté est d'imposer au maître d'ouvrage de pérenniser encore quelques années cet appareillage et d'assurer le suivi spécifique particulier sur la première mise en eau ainsi que sur la première vidange et de réaliser un rapport de suivi des vidanges chaque année, jusqu'à ce qu'on « lève » toutes incertitudes sur la stabilité du remblai du barrage de Gabas.

■ Réunion du CODERST du Gers du 12 décembre 2006 :

Etude d'un projet d'arrêté préfectoral donnant des prescriptions supplémentaires pour l'exploitation du Barrage d'Eslourenties en raison d'incidents survenus lors de la construction du barrage et des incertitudes qui demeurent quant à son comportement : fuites visuelles, fondations qui bougent, tassement vertical (enfin, une reconnaissance des faits). De plus, un comité de surveillance a été mis en place par l'Institution Adour qui gère le barrage avec surveillance quotidienne et transmission des données à la

police de l'eau qui a pouvoir de décision. L'arrêté proposé a donc pour but d'officialiser cette surveillance, de la cadrer. Pour l'instant la mise en eau totale ne peut être effectuée, on remplit un peu puis on vide et on recommence. « On laisse le temps à la digue de se stabiliser » dit la CACG (compagnie d'aménagement des côtes de Gascogne, qui a une mission générale de la maîtrise de l'eau, et qui ne veut pas reconnaître le lien avec les incidents lors de la construction).

Les associations présentes ont posé la question de savoir si on ne pouvait pas faire assurer le contrôle par des experts indépendants du CACG : il n'y a pas eu de réponse. Elles ont rappelé la procédure en cours ; elles se sont abstenues en expliquant qu'elles n'étaient pas contre des mesures de précaution mais qu'elles n'avaient pas à cautionner des mesures pour un ouvrage auquel elles s'opposent depuis le début.

Comme d'autres réalisations de ce type, abouties ou non, ces travaux ont un but unique : l'irrigation pour le « Dieu Maïs » (plante tropicale). « *Le maïs, c'est la jungle en été et le désert en hivers* » dit un paysan béarnais. Cette politique est poussée par les industriels de l'agroalimentaire et par les chambres d'agriculture. Le soutien au débit d'étiage de l'Adour et de ses affluents n'est

qu'un prétexte. Cet ouvrage servira principalement à l'irrigation.

Résultat : pollution des nappes et des rivières par les pesticides et les nitrates, suppression de haies, lessivage des sols, augmentation de la vitesse d'infiltration, d'où sécheresse et donc besoin d'irrigation supplémentaire. C'est le cercle infernal. Même la Communauté Européenne a retiré son financement, pour la deuxième tranche des travaux en cours.

La puissante Institution Adour, instigatrice du projet (et de nombreux autres) ne semble pas prendre au sérieux cette petite association (« *poignée d'écologistes rétrogrades* »), et utilise l'argent public à grands coups de pelles mécaniques. A présent c'est la nature qui en a assez. Il est grand temps que tous les décideurs prennent leurs responsabilités, dans les Landes et dans les P.A., avant la catastrophe qui se profile. Il s'agit de sécurité civile.

La mobilisation est forte (nombreuses actions sur le terrain ou sur le plan juridique) et de nombreuses organisations soutiennent ce combat (Confédération Paysanne, Attac, Les Amis de la terre, WWF, FNE, Patagonia, Nature & Progrès, et bien d'autres).

Gisèle Mougnoz

A.G. de association A.D.I.R.H de St Pierre d'Irube du jeudi 22/02/07

Plus de 60 personnes étaient présentes et ont décidé de déposer plainte auprès de M. le Procureur de la République pour non respect de la décision du Tribunal administratif du 21 mars 2000. Une motion des adhérents et riverains va être remise à monsieur le Maire, lui demandant de respecter la décision de justice.

Attac Pays Basque :

Une année 2006 difficile ! l'année 2007... une année en mouvement



S I L'ANNÉE 2005 avait été une année riche en mobilisations contre le Traité constitutionnel européen, elle avait été aussi riche en enseignements. Après une campagne que nous avions voulue une campagne de proximité afin de rendre la parole politique à ceux qui en sont privés et permettre ainsi le débat, nous avons souhaité lors de notre assemblée nationale commencer à envisager des alternatives réalistes aux politiques néo-libérales mises en place par les différents gouvernements qui se sont succédés ces dernières années.

Les Comités locaux, qui sont des structures autonomes de la direction nationale dans le sens où ils peuvent définir leurs priorités d'action, étaient nombreux à faire la même analyse et l'année 2006 s'est ouverte avec un projet de réalisation du Manifeste d'Attac, un ouvrage qui devait dessiner les contours de cet « autre monde » que nous croyons tous possible. Résister n'est pas simple, mais concrétiser des idéaux l'est encore moins et les divergences d'opinion ont eu raison du fragile équilibre entre les différentes structures de notre association au niveau national : le conseil scientifique, composé de chercheurs de toutes disciplines, chargé de réfléchir et de produire des critiques et des textes de vulgarisation ; le collège des fondateurs, constitué par des personnes morales et des individus, qui tenait à certaines prérogatives sans admettre que cela nécessitait des réciprocités dans les engagements personnels, syndicales ou organisationnelles de ces mêmes fondateurs ; une direction nationale autoritaire et ne respectant guère la démocratie interne à l'association ; la Conférence Nationale des Comités Locaux, occasion de rencontres entre les Comités

locaux, à l'initiative d'actions souvent fortes mais qui n'arrivaient pas s'imposer comme un organe de décision. Ce déséquilibre entre les différentes structures, héritées de notre jeune passé, s'est traduit par des oppositions personnelles très fortes, qui masquaient difficilement des oppositions politiques, et a abouti à des clivages en deux tendances, lesquelles ne reflétaient que très imparfaitement les multiples réflexions politiques de notre association. Nous ne sommes pas un parti politique, nous sommes une association qui a toujours voulu être un laboratoire d'idées, un laboratoire où on cherche, élabore, teste, et débatte de propositions, critiques et alternatives. Les différences sont donc bien vivantes dans notre association, et notre philosophie du consensus, pas toujours très facile à tenir, s'enrichit de ces différences, et surtout nous permet de rester au plus près du plus grand nombre.

Lorsqu'il y a eu fraude aux élections nationales en juin 2006, Attac Pays Basque a été un des premiers comités locaux à manifester sa colère ; d'aucuns ont pensé que nous récusions une tendance et que nous en préférions une autre. Erreur : ce que nous n'avons pas supporté, c'est que pour sortir d'une situation de crise, la seule alternative soit le mensonge et la trahison, mais aujourd'hui encore à Attac Pays Basque, nous n'avons accusé personne. Et qu'on ne nous dise pas que notre honneur a été tâché, car la fraude a été dénoncée alors même qu'on annonçait les résultats. Moi, je n'ai pas honte de ce que d'autres ont fait, j'ai honte seulement du climat détestable au niveau national qui a permis à quelques uns de se croire au dessus des lois.

2007 est une nouvelle année

Depuis décembre 2006, la direction actuelle d'Attac national, forte-

ment représentative d'une des deux tendances qui s'affrontaient, a été élue à la régulière, c'est à dire normalement. Nous connaissons bien un des co-président, Jean-Marie Harribey, professeur d'économie à Bordeaux, qui vient souvent animer des conférences à Bayonne, et qui est reconnu en dehors même de l'association. Les comités locaux ont, malgré toutes les difficultés de l'année 2006, continué à fonctionner de façon autonome comme cela est prévu dans les statuts de l'association. A Attac Pays Basque, il y a eu peu de conflits.

Dans le cadre des collectifs Copernic nous avons continué d'informer sur la directive Bolkestein. La réactualisation de cette directive, à peine modifiée par la Commission européenne qui n'a pas repris tous les amendements proposés par le Parlement européen, pourtant dominé par le parti populaire à droite, si elle démontre encore une fois l'absence de démocratie dans l'Union européenne, repose le problème des modes de contestation au niveau européen et l'absence de cohérence des syndicats dans le mouvement social en particulier européen. On peut s'interroger aussi sur les capacités des participants à ce mouvement social à anticiper les directives européennes en préparation lorsqu'on voit le peu d'intérêt soulevé par la conférence que nous avons organisée avec Inaki Almedoz, responsable du Barreau de Guipuzcoa pour le droit des étrangers et Caroline Intrand, responsable de la Cimade pour le volet Europe, qui a parfaitement analysé les mesures prises pour protéger la forteresse européenne des flux migratoires du Sud au mépris des règles internationales et des droits humains. Le dernier Attac café (ils ont lieu tous les deuxièmes mardis du mois à l'Atalante) où nous avons invité des intervenants de l'association BLE à venir nous expliquer les problèmes soulevés par la

décision inqualifiable de la mairie de Mendionde de vendre les terres du domaine de Garau à la transnationale Andros, nous a aussi inquiété sur le silence qui entoure les nouvelles directives concernant l'agriculture biologique en Europe. L'Europe est pour nous un thème central des campagnes, présidentielle et législatives, et nous sommes surpris et même horrifiés devant l'apparente absence de cet enjeu dans le débat des candidats. On ne peut laisser ce thème aux extrémistes de droite et il faut reposer les questions jusqu'à obtenir des réponses : quelle Europe voulons-nous ? Nous organiserons donc début avril un débat avec des représentants des partis politiques pour connaître leurs réponses, à cette question cruciale, pour nous.

A cette occasion, nous présentons aussi notre Manifeste, un projet bien ambitieux qui cherche à regrouper après débats avec des militants, des adhérents et des sympathisants, des alternatives crédibles aux politiques néo-libérales que nous connaissons. Nous travaillons à ce projet depuis mai 2006, et Attac Pays Basque s'est particulièrement intéressé au thème de l'Ecole. Les différents thèmes du Manifeste sont présentés lors des Attac café et suscitent bien des discussions et surtout des occasions de vérifier concrètement et localement comment des alternatives peuvent être soutenues ; c'est à cette occasion que nous avons souhaité rencontrer les membres de l'association BLE dont nous avons parlé.

Voilà comment, nous aussi, nous essayons de faire « rêver » un autre monde, un monde à construire et non à attendre.

*Comité local
Attac Pays Basque*

Changement climatique

Réunion à Paris du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) au siège de L'UNESCO.

LE GIEC a déjà rendu 3 rapports sur l'évaluation des connaissances du changement climatique en 1990, 1995 et 2001.

Le GIEC est divisé en 3 groupes de travail :

C'est le groupe 1 qui a publié son rapport le 2 février à Paris recensant les « bases scientifiques physiques » sur le phénomène climatique.

Le groupe 2 diffusera le 6 avril à Bruxelles ses conclusions sur les conséquences probables du changement climatique.

Le groupe 3 proposera le 4 mai à Bangkok des solutions pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et atténuer les changements climatiques.

Un rapport de synthèse sera publié à Valence le 16 novembre.

Le rapport confirme la responsabilité de l'action de l'homme dans le réchauffement climatique mondial observé depuis le milieu du XIX^e siècle et principalement dû aux émissions de gaz à effet de serre (GES)

Le protocole de Kyoto est issu des travaux du GIEC

1992 – Sommet mondial de Rio : 166 pays adoptent une convention-cadre.

1997 – Protocole de Kyoto : 38 pays industrialisés s'engagent, sur la période 2008-2012, à réduire leurs émissions annuelles de GES de 5,2 % en moyenne par rapport au niveau atteint en 1990.

Il s'agit de maîtriser l'effet de serre, soit une élévation maximale de 2° C

de la température moyenne de la planète, ce qui revient à diviser par deux les émissions globales de GES bien avant la fin de ce siècle.

Echec du protocole de Kyoto

Ce n'est pas parce que le réchauffement climatique fait la une des médias que nos politiques s'efforcent de maintenir leurs engagements pour sauver la planète.

On assiste sur le terrain à une accélération spectaculaire des émissions de gaz à effet de serre. Alors, toute cette agitation ne serait-elle encore une fois qu'une nébuleuse destinée à cacher la vérité et à tromper le citoyen ? Nos politiques toujours soucieux de croissance et de profit entraînent notre planète et l'humanité à sa destruction. Si des mesures sévères ne sont pas prises maintenant, la destruction sera irréversible.

La commission Européenne prévoit qu'en 2010 seuls 2 pays de l'ex-union à 15 tiendront leurs engagements : La Suède et le Royaume Uni.

La France dépasserait ses engagements de 6,4 % et l'Ex-union à quinze de 7,4 %. Les résultats de l'Allemagne sont dans la bonne voie : -17 % (prévu : - 21 %).

Ce qui est loin d'être le cas de l'Espagne (+ 49%), du Portugal (+ 41 %), de la Grèce (+ 27 %) et de l'Irlande (+ 23%) !

Les Japonais aussi font figure de vilains petits canards avec des émissions de + 6,5% (- 12,5% prévu) !

Que dire des Etats Unis qui ont

refusé de signer le protocole et qui ont augmenté leurs émissions de 15,8 % ? Ce sont eux qui ont les émissions les plus importantes au monde !

Et ce n'est pas tout ! La situation est d'autant plus inquiétante que parallèlement les émissions des pays du Sud explosent.

Chine + 108 %, Asie (hors Chine) + 97 %, Afrique + 48 %, Amérique latine + 42 %.

Réchauffement climatique : un constat alarmant

Depuis 1750, le taux de CO₂, représentant 55 % des GES, a augmenté de 30 %, provoquant donc une hausse de température. Une étude a été menée sur les 400 000 dernières années et jamais la teneur en GES n'a atteint les valeurs actuelles.

On constate une hausse moyenne de température de 0,7°C depuis le début du XX^e siècle avec une nette accélération depuis 1976.

On a assisté à une montée des océans de 10 à 25 cm.

D'ici la fin du siècle les températures grimperaient de 2 à 4,5°C, ce qui est énorme quand on sait qu'il ne fait aujourd'hui que 5°C de plus que lors de la dernière aire glaciaire qui s'est terminée il y a 10 000 ans. Le niveau des mers pourrait s'élever de 18 à 59 cm (sans prendre en compte une éventuelle fonte accélérée de la glace au Groenland et dans l'Antarctique).

Effets et dangers du dérèglement climatique.

11 des 12 dernières années furent

les plus chaudes depuis 1850.

En 98, le réchauffement de la température des eaux tropicales a détruit la moitié des récifs de corail de l'Océan Indien.

De puissants cyclones sont apparus dans l'Atlantique Nord en 2005.

L'élévation du niveau des mers engendre par exemple la disparition de 100 km² de marécages dans le Delta du Mississippi chaque année.

En août 2003, la France est sinistrée avec 15 000 morts lors de la canicule.

En 2000 : Précipitations et inondations sans précédents (Italie, Suisse, Angleterre)

Les glaciers polaires reculent depuis 1880.

La banquise fond : en 1978, sa superficie est de 7,5 millions de km², elle n'est plus que de 5,32 millions de km² en 2005 et l'on envisage même qu'elle disparaîtrait pendant les étés.

L'évolution du climat est donc très inquiétante avec ce réchauffement d'une ampleur et d'une rapidité redoutables.

Le rapport du GIEC joue le rôle d'une véritable sirène d'alarme.

Nos politiques l'entendront-ils ? Que feront-ils pour endiguer inondations, cataclysmes, famines ?

Sont-ils prêts à proposer autre chose que les fausses solutions comme le nucléaire, les agro carburants ou la capture de carbone ?

Le CO₂ provient principalement des émissions des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz)

Les plus grands émetteurs sont l'industrie et les transports.

Il est plus que temps de réduire le transport routier, de développer des véhicules plus sobres, de réduire les vitesses maximales sur les routes, de favoriser les transports collectifs. Ici, au Pays-Basque, nous sommes inquiets, très inquiets quand nous constatons que la seule préoccupation de certains de nos élus est de construire des routes, des autoroutes, des voies nouvelles LGV, tout ce qui peut nous mener à notre perte.

Qu'est ce que l'effet de serre ?

C'est un phénomène naturel, indispensable à la vie sur terre et qui assure une température de +15°C au lieu de -18°C.

La terre reçoit la majeure partie de son énergie du soleil : une partie est directement réfléchie, une autre absorbée et une dernière rayonnée sous forme d'infrarouges par notre planète.

Agissant telles les vitres d'une serre, certains gaz présents naturellement en faible quantité dans l'atmosphère (vapeur d'eau, gaz carbonique, méthane, ozone) empêchent les rayons infrarouges de s'échapper directement vers l'espace et augmentent la température moyenne de la terre.

Sur Mars où l'effet de serre est absent la température moyenne est de -50°C.

Sur Vénus, où l'atmosphère est très chargée en gaz carbonique, la température moyenne est de + 420°C.

« IL A SUFFI QUE MAMAM S'EN AILLE »

UN FILM DE RENÉ FÉRET, AVEC JEAN-FRANÇOIS STÉVENIN ET MARIE FÉRET

CULTURE

PAR CHANTAL POCHAT

UNE maman qui s'éclipse, un père absorbé par son travail, entre les deux une frêle petite fille de dix ans, à l'allure de garçon manqué.

Olivier, la cinquantaine déclinante, un maître d'œuvre dans le Limousin, court de chantier en chantier. Sa vie tout entière semble engloutie dans son activité professionnelle. Est-ce la raison du départ de sa femme ? Nous n'en savons rien. Sur les motifs de cette désertion, le film reste muet.

Peur de la solitude, ran-cœur d'un époux délaissé ? Une seule chose compte pour Olivier, Léa sa petite fille dont il veut la garde à tout prix. Il l'obtiendra. Commence alors une étrange aventure, la rencontre d'un père avec sa fille.

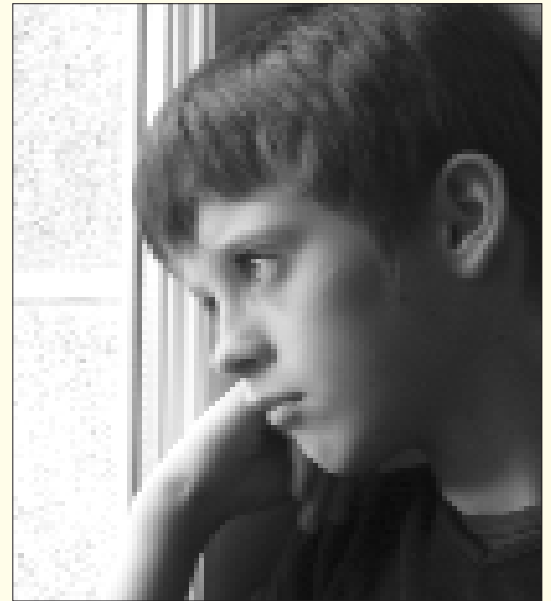
Rien pourtant n'était joué d'avance. Olivier n'avait guère la fibre paternelle. D'une précédente union, il a une fille, maintenant adulte, dont il ne s'est guère préoccupé. Avec Léa, il en va tout

autrement. On assiste à une sorte de « rapt » qui évince la mère et la relègue à l'arrière-plan. Bourru, maladroit, égoïste, Olivier s'essaie au rôle de père. Comme tous les enfants de parents séparés, Léa, jetée sans ménagement hors du cocon familial, va devoir s'adapter à sa nouvelle vie.

Par petites touches subtiles avec justesse et sobriété, le cinéaste accompagne le cheminement de ces deux êtres. Père et fille se cherchent et s'approvoisent petit à petit. Chacun advient dans le regard que l'autre porte sur lui.

Beauté et fragilité d'un lien que la mort peut rompre brutalement, donnant ainsi un prix exceptionnel à la vie, aux sentiments et à l'émotion...

Le film est porté par le jeu excellent de deux acteurs. Marie Féret, la propre fille du réalisateur, étonnante de naturel, discrète et convaincante dans l'expression de ses chagrins et de ses joies, Jean-François Stévenin dense et sobre dans un rôle difficile.



Léa (Marie Féret)

arc • en • ciel
Ortzadar

Tél / Fax : 05 59 31 85 82 — Courriel : ortzadar @ bigfoot.com



Abonnement à **ORTZADAR**
Bimestriel - 1 an : 13€
De soutien : 18€



NOM, Prénom
Adresse
CP.....Ville

Bulletin à retourner à :
B.P.4 - Mouguerre - 64990 St-Pierre d'Irube

Ortzadar - Alternative Pays Basque
est édité par l'association loi 1901 du même nom
Commission paritaire n° 0711 G 88241
Directeur de la publication : Jean-Maurice FAYE
Mise en page et illustrations : José-Antonio AGUIRRE
Imprimé sur les presses de l'imprimerie Artisanale à Bayonne